



DOSSIER

LE CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE

MOULINS ACTUS
Espaces sans tabac
Recensement de la population 2022

MOULINS EN ACTION
Coopération avec Yzeure
pour la création d'un service
commun pour la restauration
scolaire et extrascolaire

**Des projets d'avenir
pour mieux
vous protéger**



Repas des bénévoles

Le service seniors du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) organise un repas annuel, pour mettre à l'honneur l'investissement des bénévoles, qui se sont noblement engagés à animer des ateliers du programme « bien-être dans ma ville » et partager ainsi leur savoir-faire.

M. Le Maire et Cécile de Breuvand, 1^{ère} adjointe chargée de la solidarité, Vice-Présidente du CCAS étaient présents pour les remercier et les féliciter de leurs actions qui visent à aider et divertir les seniors moulinois.



Collège de France

Le Collège de France, établissement public d'enseignement supérieur et de recherche, couvre un vaste ensemble de disciplines : des mathématiques à l'étude des grandes civilisations en passant par la physique, la chimie, la biologie et la médecine, la philosophie et la littérature, les sciences sociales et l'économie, la préhistoire, l'archéologie et l'histoire...

C'est une fierté pour la Ville de Moulins d'être la seule ville de province à accueillir des conférences du Collège de France, qui sont de grandes qualités et où le savoir est mis à la portée de tous. Celles-ci ont repris à Moulins en décembre 2021, avec le professeur Jacques Livage qui nous a fait l'honneur de nous parler « Art, sciences et culture » à la salle des fêtes de Moulins.

Jacques Livage, chimiste du solide, co-auteur de plus de 450 publications et membre du comité scientifique de nombreuses revues et congrès internationaux, a joué un rôle fondamental dans le développement de la chimie douce ouvrant la voie à toute une gamme de matériaux nouveaux alliant les propriétés des verres à celles des polymères.



Distribution de colis de Noël

Organisée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et financée par la ville de Moulins, la distribution des 760 colis de Noël a été faite aux Moulinois âgés de plus de 80 ans, courant décembre.

Cécile de Breuvand, 1^{ère} adjointe, chargée de la solidarité et Vice-Présidente du CCAS ainsi que Gilbert Rosnet, Conseiller municipal ont tenu à valoriser les producteurs du territoire en faisant le choix de proposer aux seniors

un colis rempli de produits locaux, encourageant ainsi les circuits courts. Les seniors ont retiré leur colis au plus près de leur domicile, puisque 5 sites de distribution ont été mis en place : SESAME, les mairies de quartiers des Champins, et des Chartreux, la salle de la Madeleine du Club Moulinois de l'Age d'Or ainsi que la résidence autonomie Sainte-Thérèse pour les résidents de ce lieu de vie et ceux de la résidence Bon Pasteur.

Une distribution à domicile a été assurée, pour les personnes dans l'impossibilité totale de venir ou d'envoyer quelqu'un à leur place. La Ville de Moulins mobilise ses efforts pour prendre soin de ses habitants en les gâtant pour les fêtes de Noël.



Remise de chèque Moulins Kdo à Manitowoc

L'entreprise Moulinoise, Manitowoc spécialisée dans la construction de grues, fait confiance depuis 2019 aux chèques Moulins Kdo.

En prévision des fêtes de Noël, Manitowoc a passé une commande, d'une valeur d'environ 23 000 € pour les distribuer à 330 salariés.

En présence de Dominique Legrand, Adjointe, en charge du Commerce, la Ville de Moulins a tenu à saluer cette démarche, qui fait vivre le tissu économique local tout en valorisant le travail des salariés bénéficiaires des chèques.



Distribution de protections hygiéniques au collège Émile Guillaumin



Dans le cadre de la collecte de protections hygiéniques de novembre dernier, encadrée par **Eugénie Leprince, élue déléguée à l'Égalité des droits et Prévention**, la municipalité a pu faire un don au collège Émile Guillaumin. En effet, cet établissement bénéficie, pour toutes les élèves, d'un distributeur de serviettes hygiéniques disposé dans les toilettes. Cette collecte a donc permis de l'alimenter, tout en laissant un stock suffisant pour qu'il puisse être rechargé à de nombreuses reprises. Ensemble, faisons bouger les choses pour soutenir les jeunes en brisant les tabous autour des règles !

Inauguration du marché de Noël



Pour cette édition 2021 du marché de Noël, la Ville de Moulins a sorti le grand jeu pour mettre en place cet événement mythique, avec la participation de 35 exposants et des animations régulières pour vous divertir !

Le Maire, Pierre-André Périssol accompagné par ses élus, a inauguré le marché le samedi 11 décembre 2021 en allumant symboliquement le sapin de Noël ! Toujours dans le cadre de cette inauguration, une fanfare a joué plusieurs morceaux de musique, le Père-Noël a fait son apparition et le jeu de la roue de la fortune a permis à plusieurs moulinois de repartir avec un ticket de patinoire, un bon d'achat et même une photo polaroid avec le Père-Noël pour les enfants !

La médiathèque communautaire renommée Médiathèque Samuel Paty



Le samedi 4 décembre 2021, a eu lieu l'inauguration de la Médiathèque communautaire renommée Médiathèque Samuel Paty.

Une plaque et une nouvelle enseigne ont été déposées sur la Médiathèque en présence des parents de Samuel Paty, pour rendre hommage à cet enfant de Moulins, lâchement assassiné dans l'exercice de son métier d'enseignant.

Pierre André Périssol, Président de Moulins Communauté et Maire de Moulins, accompagné du **Préfet de l'Allier Jean Francis Treffel** ont pris la parole, afin de lui rendre hommage.

C'est avec une grande émotion que l'ensemble des personnes présentes ont entonné la marseillaise.

La Ville de Moulins remercie les moulinois de prendre en compte cette nouvelle appellation.

La venue du Président de la République Emmanuel Macron



La municipalité a été honorée de l'accueillir dans notre Ville. Sa venue a été l'occasion, pour **le Maire Pierre-André Périssol** d'évoquer les dossiers structurants de notre territoire et des politiques portées par les élus. **L'occasion également de remettre au Président des produits fabriqués par nos entreprises locales**, et de mettre en avant notre territoire plein d'énergie, plein de dynamisme !

Pierre-André Périssol,
Maire de Moulins
et l'ensemble
des élus municipaux
vous présentent leurs

MEILLEURS VŒUX 2022



L'AVENIR SE CONSTRUIT AUJOURD'HUI



Pont de Fer



Pont Régemortes



2^{ème} Pont



La Ville de Moulins organise un temps convivial autour d'un repas en faveur des seniors de plus de 65 ans.

Cette année, le déjeuner municipal aura lieu le 26 et le 27 mars à 12h au Parc des Expositions à Avermes. Ce repas sera sur le thème de la « Renaissance » afin de rendre hommage à la disparition, il y a 500 ans, de Anne de France, dite Anne de Beaujeu.

Pour participer, vous devez vous inscrire en vous rendant au CCAS (SESAME) ou dans les Mairies annexes des Chartreux, Champins et de la Madeleine, entre le 14 février et le 23 mars.

Pour tout renseignement, contactez le Pôle Seniors au 04 70 48 51 78.

Repas soumis à l'évolution de la crise sanitaire et soumis aux règles sanitaires en vigueur.

SOMMAIRE

02 RETOUR EN IMAGES

05 ÉDITO

06 MOULINS ACTUS

- Espaces sans tabac
- Réunion publique du 2^{ème} pont
- Recensement de la population 2022

08 MOULINS MIEUX VIVRE ENSEMBLE

- Le PJJ accueil Viviana Gullo
- Programme du RPE

09 MOULINS EN ACTION

- Service commun entre Yzeure et Moulines

10 VOS ÉLUS ONT LA PAROLE



11 MOULINS LE DOSSIER

Le Centre Hospitalier
Moulines-Yzeure,
des projets d'avenir pour
mieux vous protéger

18 MOULINS BOUGE

- Nouveaux commerçants
- Commerce à l'essai

20 MOULINS CULTURE

- Théâtre, à l'affiche ces prochaines semaines



- Conférence du Collège de France
- L'agenda du patrimoine

22 NOS COUPS DE CŒUR

- Du côté de la « Média »
- Cinéma
- Inscription listes électorales 2022
- Carnet rose
- Numéros utiles



Pierre-André PÉRISSOL

Maire de Moulines
Président de Moulines Communauté

Une bonne année à toutes et à tous

Je vous adresse, en mon nom propre et au nom de toute l'équipe municipale, mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2022. Une année que nous souhaitons emplie de dynamisme et d'enthousiasme. Malgré le contexte particulier que nous avons traversé et qui semble se raviver, je sais que nous saurons lutter ensemble contre l'adversité.

Nous continuerons en 2022 et tant que cela est nécessaire de protéger les plus vulnérables de notre territoire, de prendre soin des uns des autres et de faire preuve de solidarité.

Une nouvelle année qui commence est souvent l'occasion de dresser le bilan. 2021 portait un élan de renouveau, un nouvel espoir. Et ce fut le cas avec le maintien de la démocratie de proximité à travers nos réunions publiques tout au long de l'année, la réhabilitation du pont de fer, le réaménagement des Berges (portés par Moulines communauté), les animations, les expositions et les concerts, Moulines a connu une véritable vitalité.

Aujourd'hui, malgré ces conditions sanitaires encore instables, l'équipe municipale est pleinement mobilisée pour maintenir le cap et préparer l'avenir. Et pour 2022, les chantiers ne manquent pas dans notre ville, avec le deuxième pont dont les travaux ont débuté, le réaménagement des cours de Bercy, l'aménagement des berges, et avec les travaux de la Maison de la Rivière (portés par Moulines communauté).

Notre ville continuera de se dynamiser et de s'embellir pour offrir une meilleure qualité de vie à l'ensemble des Moulineuses et Moulineois.





Espace sans tabac

Pourquoi des Espaces sans tabac ?

Première cause évitable de mortalité en France, le tabac est responsable de plus de 78 000 morts par an. Pour désintoxiquer la société française, la Ligue contre le cancer a lancé le label « **Espaces sans tabac** ».

Des lois protègent des milliers de personnes des dangers de fumer du tabac dans les lieux clos à l'usage collectif. Mais pour améliorer la santé et « dénormaliser » le tabagisme, des mesures aux espaces extérieurs s'imposent.


Lancé par la Ligue contre le cancer, le label « espace sans tabac » a pour vocation de proposer, en partenariat avec les collectivités territoriales, la mise en place d'espaces publics extérieurs sans tabac et décerne ce label aux villes qui s'engagent dans cette voie.


La Ville de Moulins fait le nécessaire pour interdire le tabac à proximité des entrées des écoles.


Prochainement les « Espaces sans tabac » seront indiqués par des panneaux de signalisation.





LES ESPACES SANS TABAC CONTRIBUENT À :

 Réduire l'initiation au tabagisme des jeunes et encourager l'arrêt du tabac

 Éliminer l'exposition au tabagisme passif, notamment des enfants

 Promouvoir l'exemplarité et la mise en place d'espaces publics conviviaux et sains

 Préserver l'environnement (plages, parcs, squares...) des mégots de cigarettes et des incendies

 Rompre le lien entretenu par l'industrie entre les loisirs et le tabac

INFOS

N'OUBLIONS PAS QU'IL FAUT PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT DE LA POLLUTION DES MÉGOTS DE CIGARETTES

Un mégot contient des milliers de substances chimiques, pollue à lui seul 500 litres d'eau et met plus de 10 ans à se dégrader dans la nature. Chaque année, près de 30 milliards de mégots de cigarettes sont jetés dans les rues de France.

Le coût de ramassage des mégots est à la charge des collectivités et financé par les impôts locaux. Il est estimé à 38 euros par habitant et par an.

source : ligue-cancer.net

Réunion publique du deuxième pont



La construction du deuxième pont est un chantier d'histoire. Les habitants de l'agglomération sont venus nombreux à la réunion organisée en novembre pour en découvrir les moindres détails. Les différentes étapes à venir leur ont été présentées avec une nouveauté : la possibilité de suivre le chantier en direct sur un site internet spécialement dédié.

Rendez-vous sur : deuxiemepont-moulins.fr.

Recensement de la population 2022

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public. En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, vous rendra visite à partir du **20 janvier jusqu'au 26 février 2022**. Il vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

Pour accéder au **questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise.

Vous avez également **la possibilité de vous adresser directement à la Mairie** :

Direction des Affaires Générales, auprès de Danielle CORREIA, coordonnatrice du recensement de la population au 04.70.48.50.09 ou à l'adresse électronique suivante d.correia@ville-moulins.fr ou Valérie MONNOT au 04.70.48.50.11 – valerie.monnot@ville-moulins.fr

Nous vous remercions, par avance, de votre collaboration et du bon accueil que vous réserverez aux agents recenseurs.



Le PIJ accueille Viviana Gullo, une jeune femme en échange à Moulins

A la fin de ses études en droit européen, Viviana Gullo une jeune italienne de 25 ans, a voulu changer d'air ! En surfant sur internet, elle a découvert Le Corps Européen de Solidarité (CES), une initiative de l'Union européenne qui vise à donner aux jeunes la possibilité de se porter volontaires en travaillant dans le cadre de projets organisés dans leur pays ou à l'étranger et destinés à aider des communautés dans toute l'Europe.

Après avoir postulé à cette offre de CES, c'est le Point Information Jeunesse (PIJ) qui a répondu présent ! Depuis son arrivée en septembre 2021, elle organise, chaque mercredi et jeudi, le « laboratoire anglais » pour permettre aux jeunes moulinois de pratiquer de façon régulière l'anglais sous la forme de



débats collectifs sur différents thèmes (égalité homme/femme, l'écologie...).

« Je souhaite partager mes connaissances acquises lors de mes études et mes nombreux voyages, pour aider et accompagner les jeunes dans leurs projets futurs ».

A l'avenir, Viviana souhaite mettre en place d'autres laboratoires, comme « la déconstruction des stéréotypes homme/femme » mais aussi « le fonctionnement de l'Union européenne » pour cultiver les jeunes tout en les aidant à se forger leurs propres opinions.

PIJ, Place de l'Hôtel de Ville à Moulins
04 70 47 34 92
pj.moulins@viltais.eu
Facebook : @pij.moulins
Ouvert du lundi au vendredi : 11h-18h

Programme RPE

Janvier

Lundi 17 janvier : Loto des odeurs - 10h

Mardi 18 janvier : Activité manuelle
 « L'art dans tous les sens »
 - 10h - Quartier sud

Jedi 20 janvier : Activité manuelle
 « L'art dans tous les sens » - 10h

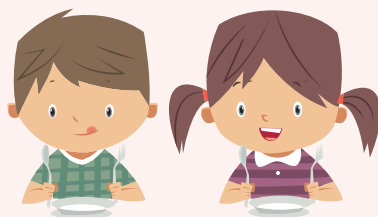
Vendredi 21 janvier : Activité manuelle
 « L'art dans tous les sens » - 10h

Lundi 24 janvier : Éveil musical
 - 9h30 et 10h30

Mardi 25 janvier : Atelier équilibre alimentaire - 10h - Quartier nord

Jedi 27 janvier : Atelier équilibre alimentaire - 10h

Vendredi 28 janvier : Atelier équilibre alimentaire - 10h



Lundi 31 janvier : Éveil musical
 - 9h30 et 10h30

Février

Inscriptions à partir du lundi 24 janvier 2022

Mardi 1^{er} février : Atelier équilibre alimentaire - 10h - Quartier sud

Jedi 3 février : Jeu de lumières - 10h

Vendredi 4 février : Lectures - 10h / 10h30 / 11h (3 groupes) - Médiathèque

Lundi 7 février : Activité manuelle
 « L'art dans tous les sens » - 10h

Jedi 10 février : Activité manuelle
 « L'art dans tous les sens » - 10h

Vendredi 11 février : Activité manuelle
 « L'art dans tous les sens » - 10h

Lundi 14 février : Éveil musical
 - 9h30 et 10h30

Mardi 15 février : Psychomotricité - 10h30 - Palais des sports

Jedi 17 février : Jeu de lumières - 10h

Vendredi 18 février : Jeu de lumières - 10h

Lundi 21 février : Éveil musical
 - 9h30 et 10h30

Mardi 22 février : « Les petits chefs cuisiniers » - 10h - Quartier nord

Jedi 24 février : « Les petits chefs cuisiniers » - 10h

Vendredi 25 février : « Les petits chefs cuisiniers » - 10h

Lundi 28 février : « Les petits chefs cuisiniers » - 10h

Début mars

Inscriptions à partir du lundi 21 février 2022

Mardi 1^{er} mars : Éveil à l'anglais - 10h - Quartier sud

Jedi 3 mars : Éveil à l'anglais - 10h

Vendredi 4 mars : Éveil à l'anglais - 10h

Lundi 7 mars : Visite bébé
 « Carnaval de Rio » - 10h - Centre National du Costume de Scène

Jedi 10 mars : Visite bébé
 « Carnaval de Rio » - 10h - Centre National du Costume de Scène

Vendredi 11 mars : Activité manuelle
 « L'art dans tous les sens » - 10h

Contact : 04 70 34 24 58

INFOS

• Pour l'année scolaire 2020/2021* :
107 261 repas ont été servis répartis de la manière suivante :
100 604 repas pour les scolaires
et 6657 repas pour l'ALSH.

• En septembre 2021, en moyenne 682 repas par jour étaient servis pour les scolaires.

* Année scolaire impactée par le Covid.

RECAP

POURQUOI LA CUISINE CENTRALE D'YZEURE ?

- Elle est en capacité d'absorber une production de repas supplémentaires.
- Yzeure travaille avec beaucoup de producteurs locaux afin d'avoir des produits frais et de qualité.
- Elle respecte les obligations liées à la loi EGALIM.

PROPOSITION

Avoir choisi de produire et de faire livrer les repas dans les cantines scolaires par la cuisine centrale d'Yzeure, est un bel exemple de coopération entre les deux villes pour fournir ce qu'il y a de mieux aux enfants des deux communes.

Coopération avec Yzeure, par la création d'un service commun...

... pour la production et la livraison des repas pour les scolaires et les enfants fréquentant l'ALSH des Mounines

À compter du 1^{er} septembre 2022, la cuisine centrale d'Yzeure produira et fera livrer les repas dans les cantines scolaires de Moulins. Ce choix inédit a été voté à l'unanimité au conseil municipal de décembre 2021. Cette coopération entre Yzeure et Moulins pour la production et la livraison des repas pour les scolaires et les enfants fréquentant l'Accueil de loisirs des Mounines va permettre une amélioration des repas (manger local, fabrications maison privilégiées, circuits courts...).

Tout d'abord la capacité de la cuisine centrale d'Yzeure permettra de produire des repas supplémentaires. Elle respecte la loi EGalim (loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous). C'est une loi qui poursuit plusieurs objectifs et notamment renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits alimentaires, favoriser une alimentation saine, sûre et durable



pour tous, renforcer les engagements sur le bien-être animal et réduire l'utilisation du plastique dans le domaine alimentaire. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle Yzeure travaille avec beaucoup de producteurs locaux afin d'avoir des produits frais et de qualité.



Cette nouvelle coopération est l'exemple même que nous sommes capables de nous rassembler autour de vrais projets, qui ont du sens pour nos enfants ».

Jean-Michel Moreau,
Adjoint en charge de l'éducation.

OPPOSITIONS

VOUS AIDER À VIEILLIR CHEZ VOUS, C'EST POSSIBLE

C'est officiel, nous sommes retombés sous le seuil des 20 000 habitants avec une population totale de 19 788 habitants (données INSEE). Entre 2018 et 2019, la population moulinoise a baissé de 1,5%, soit une perte nette de plus de 300 habitants. Ces chiffres témoignent d'une attractivité insuffisante sur laquelle nous essayons sans succès d'attirer l'attention du Maire de Moulins. Il en va de même au sujet du vieillissement : les plus de 60 ans constituent aujourd'hui un tiers de la population (32 %) alors qu'ils n'étaient que 28 % en 2008.

Attractivité et vieillissement ont fait l'objet de nombreuses propositions de notre groupe, jamais entendues. En voici une nouvelle, concrète et facile à mettre en place : négocier avec Evoléa une accélération de la mise en accessibilité des logements sociaux pour les personnes à mobilité réduite. Car répondre au problème du vieillissement, c'est aussi permettre de vivre chez soi le plus longtemps possible, même en étant physiquement diminué.

Lors de la présentation des engagements d'Evoléa pour les six prochaines années, nous avons appris que notre principal bailleur social souscrit à un objectif général de 50 % de logements accessibles. Comment est-ce possible puisque seuls 26 % des logements sur le territoire de Moulins Communauté le sont actuellement, et qu'on prévoit de passer à 27 % en 2026 ? A ce rythme-là, l'objectif global de 50% sera atteint en 2150 ! On se moque du monde, et surtout des personnes à mobilité réduite et de nos aînés.

Liste Pour Moulins : Régine Batillat, Annie Charmant, Dominique Darnet, Damien Jacquet, Stefan Lunte

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2022. Malgré cette rentrée une nouvelle fois marquée par la crise sanitaire, nous vous souhaitons le meilleur pour votre santé, pour vos activités professionnelles et bénévoles, pour la réalisation de vos projets.

En 2022, notre équipe poursuivra ses engagements pour :

- Une ville plus solidaire où personne ne serait laissé de côté, une ville plus inclusive qui permette à chacune et chacun de vivre dignement et s'épanouir. Beaucoup reste à faire en la matière. Les associations de solidarité ont un impérieux besoin d'être soutenues. Les associations culturelles, sportives et de loisirs doivent être davantage respectées en leur donnant des moyens d'existence adaptés.
- Une ville plus écologique avec de vrais aménagements permettant le développement des mobilités douces. Aujourd'hui, Moulins reste peu accessible avec de trop nombreuses rues dans un état dégradé. Sans compter le retard pris sur la rénovation des bâtiments publics.
- Une ville plus démocratique où les grands projets structurants bénéficieraient de votre expertise. Les quelques projets qui se développent mériteraient que vous soyez vraiment associés afin qu'ils correspondent à vos besoins.

Notre opposition à la majorité municipale sera résolument tournée vers ces valeurs et nous inscrirons notre action dans la proximité par la mise en place de permanences régulières et accessibles dans les différents quartiers de Moulins. Nous devons faire bouger Moulins ensemble. Vous pouvez compter sur nous.

Liste Moulins, Ma Cité : Yannick Monnet, Roland Fleury, Eric Dagois

MAJORITÉ
AVEC PIERRE-ANDRÉ PÉRISSOL

UNE COOPÉRATION DE QUALITÉ POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE DE NOS ENFANTS !

Lors du dernier Conseil municipal, nous avons fait voter, à l'unanimité, la mise en place d'un service commun pour la production et la livraison des repas pour les scolaires et les enfants de l'accueil de loisirs avec la ville d'Yzeure.

Ce partenariat s'est construit dans un principal objectif : offrir à nos enfants des repas de qualité !

Ce travail d'une restauration scolaire commune a donc été pensé, réfléchi et concrétisé afin de respecter la loi EGalim, visant à favoriser notamment une alimentation saine, de bonne qualité pour la santé de nos enfants mais aussi avec l'objectif environnemental de réduction des déchets. Cet aspect environnemental était une priorité pour nous, notamment lorsque cela concerne l'alimentation de nos plus jeunes. Nous savons l'importance aujourd'hui d'une alimentation saine et équilibrée avec des menus riches et variés pour l'épanouissement des enfants.

Ce choix inédit permettra également d'offrir des repas en plus grande quantité, avec des produits du terroir et frais, mettant en avant les savoir-faire de nos producteurs locaux.

Nous pouvons être particulièrement fiers de cette coopération entre nos deux villes. C'est un travail d'équipe qui se révélera payant, pour les intérêts des enfants Moulinois et Yzeuriens.

Nous sommes également ravis que les projets que nous proposons, que nous portons, sont soutenus par l'ensemble des élus, toutes sensibilités confondues.

La preuve, une nouvelle fois, que nous savons rassembler autour de vrais projets, construits dans l'intérêt des Moulinois.

LE CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE

Des projets d'avenir pour mieux vous protéger



Votre hôpital de Moulin-Yzeure en bref

Au cours de l'année 2020, votre Centre Hospitalier Moulin-Yzeure a pris en charge ou reçu 45 645 patients différents.

Le Centre Hospitalier Moulin-Yzeure c'est :

L'établissement de recours pour **154 100 habitants**.

Les patients hospitalisés sont majoritairement de l'Allier, mais viennent aussi de la Nièvre et de Saône-et-Loire.

Avec près de 1000 lits et places, le CHMY exerce un rôle d'établissement hospitalier de recours sur son territoire pour les activités de médecine, chirurgie, obstétrique et santé mentale : maternité de niveau 2 avec service de néonatalogie, cancérologie et soins palliatifs, réanimation, cardiologie, surveillance continue et soins intensifs, spécialités chirurgicales, filière AVC, rythmologie interventionnelle, hémodialyse, médecine interne, ... Cette vocation territoriale s'appuie sur un large plateau technique : imagerie (radiologie, scanner, IRM), biologie médicale, accélérateur de particules, blocs opératoires).

Le Centre Hospitalier de Moulin-Yzeure est également le siège départemental du SAMU03.

Le CHMY est très actif sur l'accompagnement personnalisé des patients à l'image des soins palliatifs, de la prise en charge de la douleur, de l'addictologie, de la vaccination et de l'éducation thérapeutique. Il est aussi un acteur majeur de la prévention et de la santé publique.

Il compte également trois EHPAD dont un spécialisé dans la prise en charge des résidents atteints de la maladie d'Alzheimer.

LE SITE DE MOULINS COMPTE

- **7 pôles spécialisés :**
 - pôle médecine*
 - pôle femme mère enfant*
 - pôle santé publique et prévention*
 - pôle urgences soins critiques*
 - pôle activités médico-techniques*
 - pôle bloc opératoire et anesthésie et chirurgie*
 - pôle filière gériatrique autonomie et réadaptation*
- **Un plateau technique**
 - d'imagerie médicale, de biologie médicale, de radiothérapie, de dialyse et de blocs opératoires.*

LE SITE D'YZEURE COMPTE

- **3 pôles spécialisés :**
 - pôle santé mentale,*
 - pôle psychiatrie enfants adolescents,*
 - pôle filière gériatrique autonomie et réadaptation*
- **Une Maison d'Accueil Spécialisée (« le Belvédère »)**
 - dédiée aux personnes atteintes de handicaps.*

Les moyens humains à votre service

L'hôpital est le plus gros employeur du bassin moulinois, avec un peu plus de **2000 professionnels** qui œuvrent 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, afin de vous assurer un accueil et des soins de qualité.

La répartition de ces professionnels se fait ainsi :

- 200 personnels médicaux (médecins, internes et sages-femmes),
- 1400 personnels paramédicaux (infirmiers, aides-soignants, ASH,...),
- 230 personnels techniques et ouvriers,
- 200 personnels administratifs,
- 80 personnels médico-techniques,
- 30 personnels éducatifs et sociaux.



Le Conseil de surveillance, une instance précieuse

La loi du 21 juillet 2009, Loi Hôpital Patients Santé Territoires (H.P.S.T.) a fait naître le Conseil de surveillance, remplaçant le Conseil d'administration.

Cette instance a pour rôle de se prononcer sur la stratégie et d'exercer le contrôle de la gestion de l'établissement, comme ici sur le centre hospitalier Moulins-Yzeure. Les membres du conseil de surveillance, vont donc donner leurs conseils avisés sur le projet de l'hôpital, les recettes et les dépenses, le rapport annuel d'activité etc.

Pour que le Conseil de surveillance puisse exister, un Président est élu parmi les membres des collèges des collectivités territoriales et des personnalités qualifiées, et ceux pour une durée de 5 ans.

Le Conseil de surveillance du Centre hospitalier de Moulins-Yzeure est composé de quinze membres, répartis en trois collèges de cinq membres chacun, Pierre-André Périssol, Maire de Moulins en est le Président.

« L'hôpital est indispensable à notre territoire. La crise sanitaire que nous traversons depuis 2 ans a pu être alternée, notamment grâce à la mobilisation du personnel de l'hôpital. Je suis très heureux et très fier des annonces faites des prochains investissements. Cela va renforcer l'offre de soins et la qualité de vie des patients et des agents. Un grand merci à tous les agents pour vous occuper de nous au quotidien ! »



*Pierre-André Périssol,
Maire de Moulins
et Président du Conseil
de surveillance*

Un jour au CHMY en 2020



71 passages aux urgences adultes
11 passages aux urgences pédiatriques



700 appels reçus au SAMU
310 dossiers de régulation médicale



3 accouchements



6 sorties et interventions SMUR



443 consultations externes



2009 actes de biologie
69 935 B de laboratoire
90 tests PCR



20 interventions au bloc



20 IRM
63 actes de scanner



24 séances de dialyse
19 séances de chimiothérapie
34 séances de radiothérapie



Le projet local « Santé Ville Hôpital »

Les anciens locaux de Bricomarché, en face de l'hôpital de Moulins, vont bientôt retrouver une nouvelle vie.

La zone actuellement en friche, depuis le départ du magasin Bricomarché, a été choisie pour un projet d'envergure, baptisé « Santé Ville Hôpital ». Porté par Evoléa, ce projet est mené en partenariat étroit avec l'ARS, les collectivités, le Centre hospitalier de Moulins Yzeure et la communauté médicale de l'agglomération. L'objectif est de favoriser la venue de nouveaux médecins sur notre territoire, de fidéliser les professionnels de santé et de développer un sentiment d'appartenance à une communauté.

Après la démolition du bâtiment existant, le site se composera de quatre constructions, pour une surface totale de plus de 11 000 m². **Des unités de logement** sont entièrement dédiées aux internes, soit une trentaine de logement et un espace collaboratif est prévu pour les médecins. Il comprend également des logements labellisés « santé », adapté à tous les publics, notamment les personnes âgées ou à mobilité réduite. Le projet intègre une structure santé de 300 m², qui accueillera des consultations ainsi que la prise en charge de premiers secours, en lien avec les urgences de l'hôpital.



Enfin, **une structure de 200 m² dédiée à la petite enfance** vient compléter le projet, pensé pour développer l'attractivité du territoire dans le domaine de la santé.

Au total, le projet prévoit 25 logements en accession libre, 35 logements locatifs et une surface commerciale de 500 m².

Le Centre Hospitalier de Moulins-Yzeure obtient un soutien financier majeur pour ses projets de restructuration !

Ce financement s'inscrit dans la stratégie régionale des investissements Ségur.



En juillet 2020, le Ségur de la santé a été un moment historique pour le système de santé français alors que ce dernier était confronté à une crise épidémique d'ampleur inédite. Divers acteurs du monde hospitalier se sont concertés afin de définir les pistes de modernisation et d'accélération de la transformation de notre système de santé. A la suite de cela, le Gouvernement s'est engagé à travailler sur les quatre priorités suivantes :

- *Transformer les métiers et revaloriser les soignants*
- *Définir une nouvelle politique d'investissement et de financement au service de la qualité des soins*
- *Simplifier les organisations et le quotidien des équipes médico-soignantes*
- *Fédérer les acteurs de la santé dans les territoires au service des usagers*

Grâce au travail de ses équipes et à la confiance de son Agence Régionale de Santé (ARS), le Centre Hospitalier de Moulins-Yzeure se voit accorder un soutien financier majeur pour ses projets de modernisation, notamment au niveau des Urgences.

Les équipes du CHMY restent mobilisées pour construire, ensemble, l'avenir de votre hôpital.

Ségur de la Santé, le point sur la stratégie d'investissement en Auvergne-Rhône-Alpes

L'agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes a fait le choix d'une large concertation, engagée dès mai 2021, à l'échelle régionale, avec toutes les parties prenantes au système de santé réunies dans un comité régional de l'investissement.

Dans la deuxième plus grande région de France qu'est l'Auvergne-Rhône-Alpes, cette concertation a été conduite au plus près des territoires.

L'ARS a ainsi animé des séquences de concertation avec les 12 conseils territoriaux de santé (CTS) des départements de la région.

Ces concertations et échanges, ont permis à l'ARS de disposer d'une très bonne connaissance des projets des établissements, travaillés depuis longtemps par les équipes médico-soignantes, techniques et de gouvernance.

L'éligibilité des projets a été évaluée au regard :

- de la pertinence du projet médical au cœur du projet d'investissement,
- du degré de maturité du projet,
- de la capacité de l'établissement à le mener à bien,
- la soutenabilité financière de l'établissement.

Le plan d'investissement du Ségur de la santé représente un formidable accélérateur pour l'accompagnement des projets du Centre Hospitalier.

La stratégie régionale d'investissement répond à cinq orientations stratégiques, définies en cohérence avec le projet régional de santé Auvergne-Rhône-Alpes 2018-2028 :

- Conforter la gradation de l'offre de soins dans les territoires
- Impulser l'évolution de la réponse aux besoins de soins non programmés
- Consolider l'offre de soins spécialisée en cancérologie, en soins critiques, en santé mentale
- Accompagner l'évolution de la dépendance et moderniser les Ehpad
- Réduire la trace environnementale des activités du soin



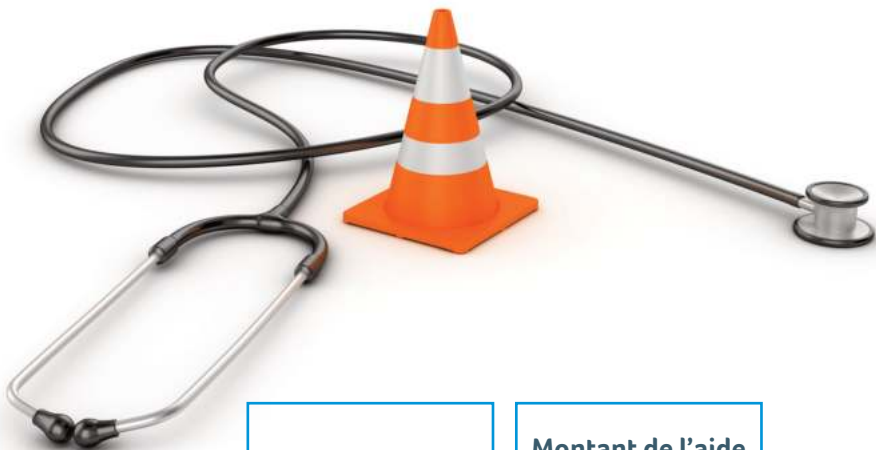
PLUS DE 1,9 MILLIARD D'EUROS D'INVESTISSEMENT
pour soutenir les établissements sanitaires et médico-sociaux en région Auvergne-Rhône-Alpes

RÉSURGENCE

Le projet de restructuration d'un hôpital référent sur notre territoire

Après 6 mois d'études et de rédaction, le projet « résurgence » a été présenté aux instances et tutelles de l'établissement à l'été 2020.

Ce dernier implique la construction et la restructuration de près de 9 000 m² de locaux qui concerneront plusieurs services : Urgences, SAMU, Unité de Post-Urgences, Unité d'Hospitalisation de Courte Durée, Médecine et Chirurgie ambulatoire, consultations et hospitalisation de Pédiatrie et deux unités de Médecine.



Coût total
du projet :
21,8 M€

Montant de l'aide
au financement
accordé :
19,6 M€



POURQUOI ce projet au Centre Hospitalier Moulins-Yzeure ?

En 2019 plusieurs constats ont amené à la réflexion de ce projet :

- **des urgences saturées** dans des locaux devenus exigus : en 10 ans, la fréquentation a doublé, passant de 20 000 à 40 000 passages par an.
- **certaines services dont l'état de vétusté** et la configuration ne correspondent plus aux standards hôteliers requis pour le confort des patients, et pour de bonnes conditions de travail des professionnels.

Au total, ce sont près de 60 professionnels de l'établissement qui se sont mobilisés pour élaborer et conduire ce projet à la fois raisonnable et raisonné. Le plan d'investissement du Ségur de la santé permet ainsi de l'accompagner de manière significative puisqu'au regard de la qualité du dossier présenté et de son inscription dans la stratégie régionale d'investissement, le projet « résurgence » fera l'objet d'un accompagnement financier à hauteur de 90% du montant estimatif de l'opération.

EN QUOI CONSISTE-T-IL ?

Si plusieurs initiatives organisationnelles ont été mises en œuvre pour mieux contenir le flux croissant de patients se présentant aux urgences, la solution de l'augmentation capacitaire du Service d'Accueil des Urgences s'est imposée.



L'ancienne chaufferie, située entre l'avenue du Général-Charles-de-Gaulle et le cours de Bercy, sera détruite. **Un nouveau bâtiment abritant les Urgences sera construit** à la place. L'entrée sera beaucoup plus visible et accessible avec un accès au rond-point et une meilleure intégration paysagère dans cet axe menant au futur deuxième pont de Moulins.

Ce nouveau bâtiment sera surmonté d'une **hélistation** avec un ascenseur dédié. La **Radiologie** se verra ainsi située au même niveau que les Urgences, afin de faciliter leur indispensable liaison.

Le Samu et l'Unité d'Hospitalisation de Courte Duré prendront également place dans ce nouveau bâtiment.

De nombreux autres services seront aussi restructurés. L'**Unité de Post-Urgence**, qui s'est beaucoup développée depuis le début de la crise sanitaire, va passer de 8 à 15 lits de façon pérenne.

La Médecine et la Chirurgie ambulatoires seront installées dans des locaux plus adaptés, avec des salons cosy (plutôt que des chambres), et au rez-de-chaussée.

Le service de **Pédiatrie rejoindra le plateau de la Maternité, la Néonatalogie et l'Obstétrique**. L'objectif principal est de gagner en cohérence et en confort pour le patient et pour les équipes.

Enfin, **deux unités d'hospitalisation de Médecine seront également renouvelées** pour plus de confort pour les patients et le personnel, en privilégiant les chambres individuelles.

Par ailleurs, il est prévu d'intégrer à cette opération l'**isolation thermique** du bâti existant pour des raisons de maîtrise des consommations.

Si les conditions de prise en charge hôtelière et médico-soignante seront significativement améliorées, les conditions de travail des professionnels en bénéficieront également : **traitement d'air, luminosité, rails de plafond lève-malade...**

Le Site d'Yzeure, un engagement de soutien

Le projet de réaménagement et de modernisation du site d'Yzeure, dédié à la Santé Mentale, est également inscrit dans la stratégie régionale pour la période 2026-2029.



LE CALENDRIER DU PROJET

Printemps 2022 :
Choix de l'architecte

Hiver 2022 :
Début des travaux

Été 2026 :
Fin des travaux

Source : Service communication du CHMY



et aussi...

Moulins à images



1 rue Bréchimbault, 03000 Moulins
Du lundi au dimanche de 10h30 à 19h
06 51 69 96 66 - www.moulinsaimages.com

La boutique « Moulins à images » a ouvert ses portes ! Gaëla et Sergio, les deux gérants de cet établissement, vous propose des appareils photos argentiques, totalement rénovés et fonctionnels. En passant par des modèles Praktica, Zenit, Kiev, Pentax, Polaroid et même Lubitel, c'est un endroit qui plaira aux connaisseurs de photographie !

Vous faites de la photo, ou êtes un artiste ? La boutique met à disposition un mur pour vous permettre d'exposer vos œuvres !

En complément de la vente d'appareils photos, cette boutique réalise des impressions sur papier et tissus personnalisés ! Vous pourrez créer votre propre tote bag, pochette, trousse ou même t-shirt avec les motifs et textes de votre choix.

Happy L'institut Parfumerie



53/57 place d'Allier, 03000 Moulins
Du lundi au samedi de 10h à 19h
04 70 45 60 95

Une nouvelle parfumerie fait ses premiers pas à Moulins ! Sabrina, la Directrice, a travaillé pendant 18 ans au sein d'une enseigne de parfumerie, dont 11 ans en tant que responsable des achats sur la commune de Paray-le-Monial.

Avec toutes ses années d'expérience et un savoir-faire accumulé, elle a décidé d'ouvrir sa propre boutique en plein cœur de Moulins. Happy L'institut Parfumerie, propose à la vente du maquillage, des soins ainsi que des parfums de grandes marques pour les femmes, les hommes et même les enfants. A l'avenir, elle prévoit d'installer un coin institut pour proposer des prestations de soins du visage et corps, massages, etc.

Saperlipopette



58 rue d'Allier, 03000 Moulins
Du mardi au vendredi de 8h30 à 17h30
Le samedi de 10h à 19h
04 70 45 68 98

Venez déguster le café de qualité proposé au nouveau coffee-shop Saperlipopette ! Pour ce commerçant, cette boutique c'est avant tout une manière de faire partager sa passion du café aux Moulinois qui aimerait s'y laisser tenter. Avant de tenir son coffee-shop, il a travaillé pour l'Éducation Nationale puis au sein d'une entreprise familiale dans le milieu agricole. Aujourd'hui, il se lance dans la création de sa propre boutique pour mettre en valeur et proposer du café sous toutes les coutures :

« Depuis tout petit je suis passionné par le goût et les saveurs et aujourd'hui, mon souhait est de devenir un lieu d'expertise et de convivialité autour du café. ».

Chaque semaine, mais aussi au grès de ses envies et de celles de ses clients, un café différent est proposé pour faire découvrir différentes saveurs, accompagné avec des petits gâteaux faits maisons. Il propose également d'autres boissons chaudes (chocolat chaud, latte, cappuccino...) ainsi que des boissons froides.

Prochainement, il mettra en place des ateliers de préparation et de dégustation pour faire découvrir tous les arômes qui se cachent derrière chaque grain de café !

Commerce à l'essai



*Projet soumis à candidature.
Le local, de 61m² se situe au 59 rue d'Allier. Le bail est signé avec la mairie pour 6 mois renouvelable 1 fois.*

Si vous êtes intéressés, contactez le 06 31 03 06 92.

La Mairie de Moulins a lancé le « commerce à l'essai » pour permettre aux porteurs de projet de tester leur activité commerciale au sein d'une boutique dédiée, pour un temps déterminé. Le manager de centre-ville pilote ce concept novateur tout en accompagnant les porteurs de projet durant toutes les étapes du parcours. La Ville de Moulins met à disposition des candidats un local avec un loyer adapté à un démarrage d'activité, très bien situé en centre-ville, pour faire prospérer le tissu commercial Moulinois !



Dominique Legrand
Adjointe à l'urbanisme, travaux, commerce, cadre de vie, propreté et stationnement circulation

POURQUOI AVOIR CRÉÉ LE PROJET « COMMERCE À L'ESSAI » DANS NOTRE VILLE ?

Avec ce nouveau projet, nous avons pour volonté de poursuivre la dynamique du centre-ville de Moulins. En effet, j'ai l'intime conviction que notre chère Ville a du potentielle et nous aimerions l'exploiter en remplissant quelques locaux commerciaux vacants pour attirer davantage de clientèle. D'ailleurs, cela sera également l'opportunité, pour les futurs commerçants, de développer des boutiques innovantes et variées de sorte de proposer aux Moulinois une large gamme de produits ! Deuxièmement, le « commerce à l'essai » apporte une réponse aux préoccupations des futurs créateurs d'entreprises puisque nous leur mettons à disposition un local prêt à l'emploi avec un loyer adapté, pour leur permettre de tester leur activité tout en minimisant les investissements de départ.



Magali Vincent
Conseillère municipale

DES CANDIDATURES ONT ÉTÉ SÉLECTIONNÉES EN CETTE FIN D'ANNÉE 2021 ?

En décembre et en janvier, c'est la boutique éphémère nommée « La boutique arts créateurs & co-solidaires » qui a pu profiter du local. Plusieurs artistes de la région, ont pu exposer et mettre en vente leurs créations écoresponsables comme par exemple, des meubles réalisés à partir de palettes recyclées etc. Mettre à disposition un local à ces commerçants, leur a permis de tester l'attractivité de leurs produits auprès des moulinois, tout en les aidant à se faire connaître à plus grande échelle. C'est donc avec grand plaisir, que nous reproduirons la démarche de « commerce à l'essai » dans le but de faire prospérer notre Ville !

Théâtre, à l'affiche ces prochaines semaines

Adieu M. Haffman (théâtre)

Samedi 5 février 2022 à 20h30

De et mise en scène : Jean-Philippe Daguerre

Durée 1h30



Attention « chef-d'œuvre » !
Surtout, dépassez le thème de cette pièce qui semble au premier abord

relativement complexe. C'est avant tout une belle histoire humaine qui nous touche tous !

Nous sommes à Paris en 1942, le port de l'étoile pour les juifs a été décrété. Joseph Haffmann, bijoutier juif au bord de la faillite propose à son employé, Pierre Vigneau, de prendre la direction de la boutique et lui demande d'accepter de le cacher.

Pierre Vigneau accepte le marché et les risques qu'il impose en échange d'un autre, plus délicat. Il demande à son patron d'avoir des rapports sexuels avec sa femme... car lui-même est stérile.

Une demande insolite, certes, pour cette époque mais qui pose la question

combien actuelle du désir d'enfant. Une pièce qui va bien au-delà de ce qui est dit et traite du courage, de la notion de sacrifice avec une réelle maestria.

Une mise en scène sobre et tout en subtilité. Des acteurs qui excellent, chacun, dans leurs personnages. Des dialogues qui ne manquent pas d'humour dans une pièce qui nous tient en haleine jusqu'à la dernière minute.

Nominées aux Molières dans toutes les catégories en 2018, la pièce c'est imposée comme la grande gagnante de la soirée, remportant 4 trophées.

Plein tarif : de 40€ à 15€

Est-ce que j'ai une gueule d'Arletty (théâtre)

Vendredi 11 février à 20h30

De Eric Bu et Elodie Menant

Mise en scène Johanna Boyé avec Élodie Menant, Céline Espérin, Marc Pistolessi, Cédric Revollon

« Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, bienvenue aux Folies Arletty ! Ce soir, je passe ma vie en revue ! »

Qui de mieux qu'Arletty elle-même pour revisiter sa vie ? Ce soir, la voici maîtresse de cérémonie.

Accompagnée de trois comédiens, elle

nous embarque chez elle à Courbevoie, puis au music-hall, au théâtre, au cinéma, on traverse la Belle Époque, 14-18, les Années Folles, on chante, on danse, tout flamboie, un tourbillon de succès, une revanche sur un passé et une vie modeste, un seul guide : la liberté ! Et puis la Deuxième Guerre Mondiale éclate, et l'amour s'invite... La voici amoureuse, d'un officier allemand ayant sa carte au parti nazi. Est-ce acceptable ? La liberté a-t-elle des limites ?

Plein tarif : de 35€ à 10€ (selon l'emplacement)



Le lac des cygnes, grand ballet de Kiev (danse)

Samedi 26 février à 20h30

Ballet en trois actes de P. Tchaïkovski
Chorégraphie Marius Petipa

Etoiles : S. Sotianov et E. Khukar

Direction A. Stoyanov

2h45 avec entracte



présentée lors de cette tournée 2019 du Grand Ballet de Kiev.

« Le Lac des Cygnes » raconte l'histoire du prince Siegfried et d'Odette, condamnée à se transformer en cygne dès le lever du jour. Le sort ne peut être

rompu que par le mariage de la jeune fille.

Ce spectacle est un régal pour tous les admirateurs de la danse. La performance des artistes issus du célèbre Grand Ballet de Kiev ne laisse personne indifférent. C'est un spectacle pour toute la famille, pour les petits et pour les grands, une symphonie de la danse, touchante et merveilleuse, un chef-d'œuvre du ballet classique.

Plein tarif : de 35€ à 10€ (selon l'emplacement)

Conférence

Le Collège de France

Gratuit, entrée libre

Cette nouvelle année s'annonce riche en enseignement avec la continuité des conférences animées par des professeurs spécialistes de leur domaine. Voici la date à ne pas manquer :

Judi 3 mars 2022 à 18h30 sur le thème « *P. P. Pasolini : une expérience hérétique* » par le professeur Carlo Ossola.



Carlo Ossola est un piloglogue (l'étude d'une langue et de sa littérature à partir de documents écrit, historien de la littérature et critique littéraire italien. Depuis 2000, il est professeur au Collège de France.

Retrouvez l'intégralité des conférences du Collège de France sur : www.moulins.tv

Face à la crise sanitaire, la conférence du 20 janvier 2022 sur le thème « Pestes, épidémies et maladies dans la Rome antique » par le professeur John Scheid, a été annulée mais sera reportée.

L'agenda du patrimoine



Ateliers jeune public, vacances d'hiver

• **Mercredi 23 février**
Qu'est-ce qu'un vitrail ?
14h30-17h. 6-12 ans

Viens découvrir ce qu'est un vitrail, les techniques de fabrication et observe ceux de la cathédrale.

• **Judi 24 février**
Fabrique ton vitrail « Tiffany » - atelier 1
14h30 - 17h ; 6-12 ans ;
Nombre de place limité à 9 enfants

• **Vendredi 25 février**
Fabrique ton vitrail « Tiffany » - atelier 2
14h30 - 17h ; 6-12 ans ;
Nombre de place limité à 9 enfants

Viens découvrir les techniques de création du vitrail avec John et Sophie, deux artisans-verriers. De la découpe au sertissage, tu comprendras toutes les étapes du travail du verre et tu réaliseras un bel objet décoratif pour orner ta chambre.

Infos pratiques

Carte patrimoine
Tarif 15 €

Vous pourrez visiter le territoire du Pays d'art et d'histoire de Moullins Communauté, capitale des Bourbons, avec des guides-conférenciers agréés par le ministère de la Culture, gratuitement tout au long de l'année, voir et revoir les monuments emblématiques mais aussi emprunter des chemins de traverse et faire découvrir la cité des Bourbons à votre entourage pour un prix modique.

La carte patrimoine et ses avantages :

- Gratuité pour les visites découvertes individuelles proposées par le service d'animation du patrimoine du Pays d'art et d'histoire pendant 1 an.

- Demi-tarif pour les ateliers du patrimoine organisés pendant les vacances scolaires pour les enfants de 3 à 12 ans.

- Demi-tarif pour les concerts et visites ludiques.

- Information en avant-première pour les visites et conférences organisées par le service d'animation du patrimoine.

- La carte est valable un an. À retirer à l'Espace patrimoine ou à l'Office de tourisme, 11rue François Péron à Moullins.

Contact

Espace patrimoine

Du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Ouverture le dimanche et les jours fériés de 15h à 18h.

83 rue d'Allier
03000 MOULINS
04 70 48 01 36

patrimoine@agglo-moulins.fr

Bons plans, sorties, coups de cœur, photos insolites...



NOTRE RUBRIQUE COUPS DE CŒUR EST AUSSI LA VÔTRE. N'HÉSITEZ PAS À NOUS FAIRE PART DE VOS ENVIES, VOS IDÉES, VOS QUESTIONS SUR CONTACT@VILLE-MOULINS.FR

Du côté de la « média »

Le coup de cœur de Jamila : *Une soupe à la grenade* de Marsha Mehran, éditions Philippe Picquier, 2021



Marja, Bahar et Layla sont trois sœurs qui ont fui l'Iran au moment de la chute du Sha et la prise du pouvoir par le régime islamiste de Khomeini. Après un périple épuisant et dangereux, elles arrivent dans une petite ville irlandaise de Ballinocroah dans le comté de Mayo. Là, elles décident d'ouvrir le « Babylone café » un restaurant de cuisine iranienne à l'ambiance chaleureuse et conviviale. Malheureusement si certains habitants se réjouissent de la présence de ce nouveau temple de la gourmandise d'autres sont plus réticents à accueillir ces étrangères trop belles, trop libres et non catholiques. Sous couvert de cette légèreté culinaire le roman en partie autobiographique de Marsha Meshran nous parle de l'exil de ces trois femmes en fuite d'un pays qu'elles aiment mais où elles étaient en danger de mort. Le roman à l'écriture fluide et agréable est ponctué à chaque chapitre par d'appétissantes recettes de cuisine iranienne qui donnent l'eau à la bouche. On saluera le choix des couleurs de la couverture en parfaite adéquation avec la thématique du roman.



Le coup de cœur de Joëlle : *La belle au bois dormant*, adaptation par Gaël Aymon et illustration par Sébastien Pelon, Nathan, 2020

Tout le monde connaît le célèbre conte de Charles Perrault, dans lequel la fée de la fontaine jette un sort à la princesse tant désirée la plongeant, ainsi que le royaume dans un sommeil de cent ans. Il est ici revisité en un album enchanteur, avec des illustrations et des couleurs magnifiques, le tout agrémenté de fines découpes stylisées. Une pure merveille.

C I N E M A



« Cette année 2022 reprend sous le signe des comédies françaises et affectueuses. Franck Dubosc s'essayera à la danse avec « **Rumba la vie** », le réalisateur Claude Lelouch nous convaincra à l'aide d'un casting impressionnant que « **L'amour, c'est mieux que la vie** » et Arnaud Ducret échangera des sentiments avec Géraldine Pailhas dans « **Tendre et saignant** ».

Fin janvier, l'ambiance sera plus sombre avec « **Morbius** », film de l'univers Marvel

présentant un nouveau méchant porté par Jared Leto.

Au mois de février, le choix sera difficile entre le troisième film de « **Qu'est-ce qu'on a tous fait au bon dieu ?** », l'humour de la bande à Philippe Lacheau dans « **Super héros malgré lui** », le mystère policier de « **Mort sur le Nil** » adapté du roman d'Agathie Christie et l'action spectaculaire du nouveau film de Roland Emmerich « **Moonfall** ». Plus d'hésitations : allons tous les voir ! »

Cinéma CGR Moulines - www.cgrcinemas.fr/moulines/



INSCRIPTIONS LISTES ÉLECTORALES 2022



La date limite d'inscription pour pouvoir voter à l'élection présidentielle a été fixée à la première semaine du mois de mars 2022 (mercredi 2 mars 2022 pour le faire en ligne et vendredi 4 mars en mairie ou par courrier).

L'inscription en ligne se fait à partir du site service-public.fr. Il vous faudra joindre à la demande des versions numérisées d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois et d'un justificatif d'identité (un passeport ou une carte nationale d'identité en cours de validité).

L'inscription peut aussi s'effectuer en mairie ; Il vous faudra produire justificatifs de domicile et d'identité, ainsi qu'un formulaire Cerfa n°12669 de demande d'inscription.

En cas de déménagement au sein de la commune, vous devez également le signaler auprès du Service Elections.

Vous pouvez contacter ce service au 04.70.48.50.18 ou adresser un mail à l'adresse suivante : etatcivil.elections@ville-moulins.fr

Carnet Rose

DU 23 NOV. AU 16 DÉCEMBRE 2021

•• NAISSANCES ••

Augustin QUIOT ALVES
Camille, Augustine, Valérie LERNER
Victoria MIAKASISA MBILU
Hiba ISMAIL
Mélya DUBOIS
Noé, Dominique CHEVALLIER
Elsa BONNEAU DUBIEN
Mathis JAMET CHEVALIER
Inaya MARION
Ali AINSERI
Mehdi AINSERI
Adam, Hervé, Albert BARBECOT

NUMEROS
UTILES

Hôtel de Ville
Tél. 04 70 48 50 00

Service état-civil et élections
Tél. 04 70 48 50 11

Mairie annexes :
Champins
Tél. 04 70 46 20 39

Chartreux
Tél. 04 70 20 23 73

La Madeleine
Tél. 04 70 20 86 75

SESAME - Accueil général
Tél. 04 70 48 51 20

Police municipale
Tél. 04 70 48 50 50

Centre communal d'action sociale
Tél. 04 70 48 51 47

Pôle seniors
Tél. 04 70 48 51 78

Service des sports
Tél. 04 70 48 51 91

Services techniques
Tél. 04 70 48 50 62

Direction Jeunesse-éducation
Tél. 04 70 48 51 60

Vie associative
Tél. 04 70 48 51 39

Point information Jeunesse
Tél. 04 70 47 34 92

Urgence Eau
Tél. 06 08 56 94 37

TU HABITES MOULINS ?
TU AS ENTRE 14 ET 20 ANS ?

DONNE DE LA FORCE
À TES IDÉES !

REJOINS LE CMJ
CONSEIL MUNICIPAL
DES JEUNES

ville de
Moulins
ville-moulins.fr



JEUNESSE@VILLE-MOULINS.FR
04 70 48 51 92

